

Bonjour à tous

Nous tenions pour ce premier bulletin de l'année faire un point sur les objectifs, travaux et réalisations de l'Association au cours de l'année écoulée.

De nombreux événements au sein du Port Saint Pierre ont impactés ses derniers mois les Usagers que nous sommes, et nous mettons tout en œuvre pour garantir nos intérêts à tous.

L'AUPH représente les Usagers du Port, abonnés, passagers longue durée, passagers saisonniers et utilisateurs du port à sec.

Ce sont nos membres qui nous font remonter les demandes, souhaits, doléances problèmes et interrogations liés à la vie au port ou lors des navigations et mouillages en rade d'Hyères. Nos interventions auprès des responsables sont toujours faites à titre collectif, évitant ainsi les tensions que chacun peut ressentir lors de contacts avec les Capitaineries et services administratifs.

Le principal objectif reste pour votre Association d'être reconnue comme un interlocuteur incontournable lors des projets et décisions prises par la Mairie de Hyères et la Direction du Port.

Nos rapports tant avec le nouveau Directeur, Monsieur L'Hénaff et l'Adjoint aux Ports Monsieur Brunel ont toujours été professionnels et courtois, et ce malgré les dissensions et différences de point de vue qui apparaissent sur nombre de dossiers.

Quatre membres du Comité Directeur de l'AUPH ont été élus pour 5 ans en 2023 au CLUPP et siègent et votent aux Conseils Portuaires et Conseils de Gestion de la régie portuaire.

Lors de ces assemblées, l'ensemble des intervenants de direction, administratifs, techniques, représentants de la mairie sont présents et nous ne manquons pas d'y souligner les incohérences entre services et leurs retentissement sur la qualité des prestations attendues et dues à tout client.

Voici l'occasion de faire le point sur les avancées que nous avons obtenues cette année sur les sujets remontés par l'ensemble des adhérents, entre autres :

- Propreté des espaces publics du port, quais pontons et sanitaires
- Gestion des points de collecte des poubelles ménagères

- Evolution de la tarification des postes passagers et abonnés, communication par les services comptables du Port et de la Mairie des comptes financiers analytiques
- Problèmes de coupures électriques et travaux de distribution électrique pouvant remédier
- Travaux de dragage des différents bassins, prévus et provisionnés mais non réalisés en 2023
- Règlementation mise en place par le Parc National de Port Cros des mouillages sur bouées payantes autour de Porquerolles
- Stationnement des véhicules des usagers du port

Vous pourrez alors envoyer directement vos questions ainsi que les sujets que vous souhaiteriez soumettre à l'Association.

N'hésitez pas à vous connecter et à utiliser le formulaire de contact, la boîte de réception du site est régulièrement consultée.

Bonnes navigations, portez vous bien.

Toute l'équipe AUPH